

Service de la formation professionnelle
Monsieur
J.-P. Delacrétaz
Adjoint au chef de service
Rue Saint-Martin 24
1014 Lausanne

Lausanne, le 13 février 2001

T:\DIRCVCI\INFODIR\PREAVIS\PREAVI01\POL0102.DOC
JUG/tr

Préavis

Monsieur,

En date du 8 janvier 2001, vous nous avez consultés sur les sujets suivants :

- Règlement concernant l'organisation des cours d'introduction dans les métiers suivants : couturier d'industrie, assistant de l'industrie textile, créateur de textiles, mécanicien de l'industrie textile, ennoblisseur de textiles
- Modification des prescriptions de formation pour les monteurs offset

Nous vous informons que les membres que nous avons contactés n'ont formulé aucune remarque particulière sur les projets cités ci-dessus.

En vous remerciant de vos consultations, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Carine Carey
Sous-directrice

Julien Guex
Sous-directeur